

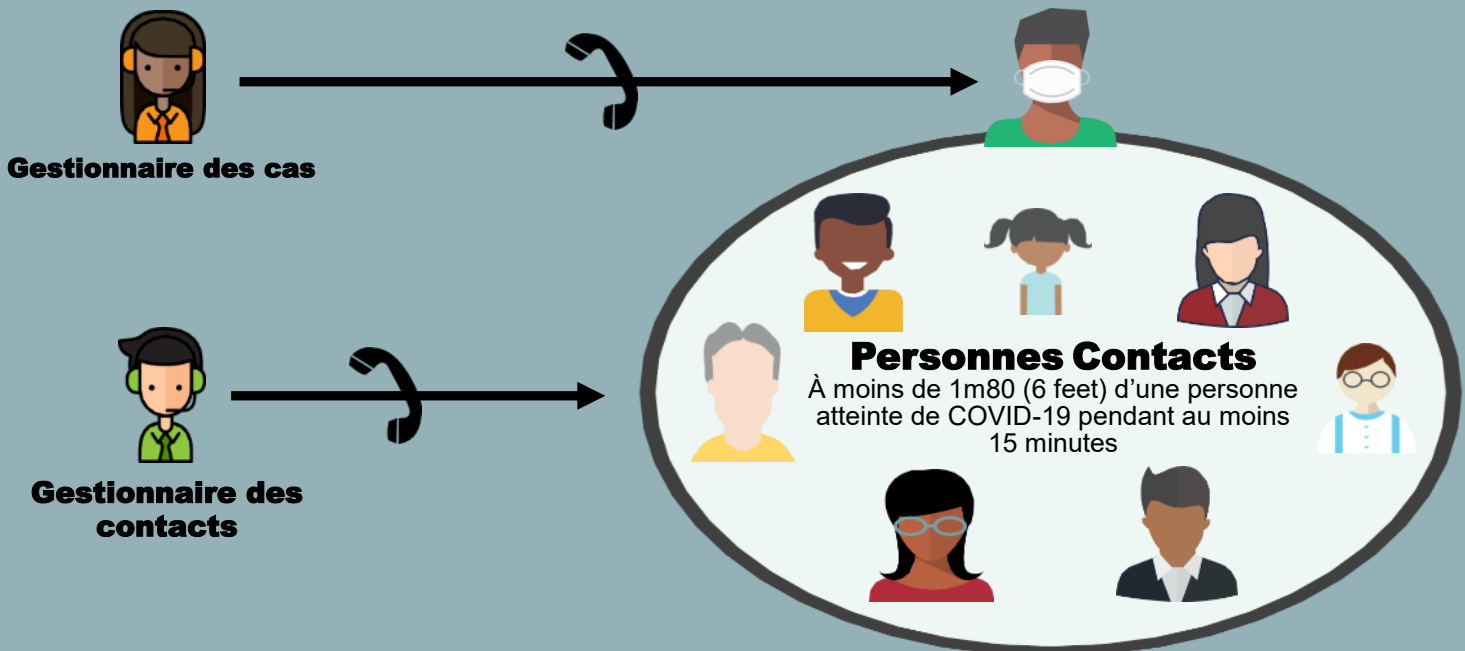
Cas où le CDC de l'État du Maine peut appeler au sujet du COVID-19



Personne atteinte du COVID-19

1. Le gestionnaire des cas contacte la personne atteinte de COVID-19

- Découvre quels sont les contacts rapprochés de la personne
- Indique où trouver les aides accessibles selon les besoins
- Planifie des appels de suivi



2. Le gestionnaire de contacts informe les personnes identifiées comme étant des contacts proches

- Les inscrit dans la procédure de vérification quotidienne de symptômes
- Les aide à prendre des mesures pour assurer la sécurité des autres, en cas d'infection au COVID-19

Une conversation franche avec une personne par téléphone vous aide à garder votre famille et vos amis en sécurité .

L'identité des personnes reste protégée, aucun nom ne sera divulgué .